

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 11^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 5 décembre 2017, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur Richard Coulombe

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-172-07-11-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 3 octobre 2017;
- Adoption des comptes;
- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2018;
- Adjudication du contrat 2017-06 concernant la nomination d'un auditeur externe pour les années 2017, 2018 et 2019;
- Renouvellement de Fortigate "router internet";
- Adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités pour l'année 2018;
- Inscription de la directrice au cours de perfectionnement concernant la Loi 122;
- Campagne de financement de la Fondation Docteur Jacques Paradis;
- Campagne des paniers de Noël 2017;
- Discussion et décision concernant les grands dossiers des conseillers;
- Représentation dans les divers comités;
- Rencontre de travail pour le budget;

- Procédure de vente pour non-paiement de taxes;
- Offre d'achat du couvent;
- Renouvellement COMBEQ;
- Formation sur le comportement éthique;
- Xérox;
- Suivi C.F.N.O.;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Dépôt du plan d'affaires abrégé du nouvel office d'habitation;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi sur les travaux à effectuer :
 - Infiltration d'eau au Centre communautaire;
 - Fossés dans le chemin des Sables;
 - Identification et nettoyage des ponceaux et installation des nouveaux panneaux de signalisation;
- Résolution autorisant un dernier grattage de tous les rangs avant le gel;
- Résolution concernant l'embauche du préposé au déneigement manuel;
- Résolution concernant l'achat d'une souffleuse électrique;
- Soumission de M. Roy Électrique (centre communautaire);

HYGIÈNE DU MILIEU

- Adjudication du contrat 2017-08 concernant la recherche en eau souterraine;

LOISIRS

URBANISME

- Résolution concernant le plan régional des milieux humides et hydriques;
- Résolution concernant la compensation financière pour les travaux affectant un milieu humide;
- Projet de mise en forme à déposer au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux;

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-173-07-11-17

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 3 octobre 2017 :

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière et que dans la résolution **No-164-03-10-17** , qu'une correction soit apportée, soit d'enlever un "des" à la phrase suivante " Que la municipalité d'Authier informe le ministère des des Transports,"

Adopté

No-174-07-11-17

Adoption des comptes :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 28, 098.58 \$ ainsi que les salaires pour la période de octobre 2017 pour un montant de 7,402.15 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2018 :

Madame Rachèle Barbe fit le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers pour l'année 2018.

No-175-07-11-17

Adjudication du contrat 2017-06 concernant la nomination d'un auditeur externe pour les années 2017, 2018 et 2019 :

Tel que mentionné dans l'appel d'offres gré à gré pour la nomination d'un auditeur externe pour les années 2017, 2018 et 2019, l'offres est la suivantes :

Daniel Tétreault CPA inc.

- | | |
|-------------------------------------|---------|
| - 1 ^{ère} année du contrat | 4 750\$ |
| - 2 ^e année du contrat | 4 850\$ |
| - 3 ^e année du contrat | 6 450\$ |

Donc, suite à la soumission reçue, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'octroyer ledit contrat d'auditeur externe pour les années 2017, 2018 et 2019 à Daniel Tétreault CPA inc. au montant de \$18,453.49 incluant les taxes.

Adopté

No-176-07-11-17

Renouvellement de Fortigate "router internet" :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, de procéder au renouvellement du router internet "Fortigate" au coût de 469.00\$ pour l'année 2017-2018.

Adopté

No-177-07-11-17

Adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités pour l'année 2018 :

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher, de procéder au renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2018 au coût de \$1,069.70.

Adopté

No-178-07-11-17

Inscription de la directrice générale au cours de perfectionnement concernant la Loi 122 :

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser la directrice générale Madame Rachèle Barbe, à s'inscrire au cours de perfectionnement concernant la Loi 122 au coût de \$600.17.

Adopté

No-179-07-11-17

Campagne de financement de la Fondation Docteur Jacques Paradis:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, de verser la somme de \$100.00 par année et ce pour une durée de trois ans soit 2017 2018 et 2019, à la Fondation Docteur Jacques Paradis.

Adopté

Campagne des paniers de Noël 2017:

La demande d sollicitation fut refusée.

No-180-07-11-17

Sollicitation pour la fête du Père Noël:

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Monsieur Yvon Gagné de verser la somme de \$50.00 à l'organisme concernée pour leur activité.

Adopté

Discussion et décision concernant les grands dossiers des conseillers:

Il fut convenu de la répartition des dossiers suivants:

- **Administration :** Marcel Cloutier
- **Sécurité publique :** Ghislain Désaulniers
- **Transport :** Richard Coulombe
- **Hygiène du milieu:** Yvon Gagné
- **Santé & bien-être :** Alain Boucher
- **Aménagement, urbanisme & développement :** Cindy Demers
- **Loisirs & culture :** Angèle Auger.

No-181-07-11-17

Représentations au Comité Bellefeuille:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, que Monsieur Marcel Cloutier et Madame Cindy Demers soient les représentants délégués au Comité Bellefeuille et que Monsieur Richard Coulombe soit le substitut.

Adopté

No-182-07-11-17

Représentations à la Régie des déchets:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, que Monsieur Ghislain Désaulniers soit le représentant délégué à la Régie des déchets et que Monsieur Richard Coulombe soit le substitut.

Adopté

No-183-07-11-17

Représentations à la Régie des incendies:

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers, que Monsieur Yvon Gagné soit le représentant délégué à la Régie des incendies et que Monsieur Ghislain Désaulniers soit le substitut.

Adopté

No-184-07-11-17

Représentations à l'O.M.H. (regroupement):

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que Madame Angèle Auger soit la représentante déléguée à l'O.M.H. ainsi qu'au regroupement et que Madame Nathalie Ayotte soit le substitut.

Adopté

No-185-07-11-17

Représentations au Comité Jeunesse:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, que Madame Angèle Auger soit la représentante déléguée au Comité Jeunesse et que Madame Rachel Barbe soit le substitut.

Adopté

No-186-07-11-17

Représentations aux Services des Loisirs:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, que Madame Cindy Demers soit la représentante déléguée aux Services des Loisirs et que Madame Angèle Auger soit le substitut.

Adopté

No-187-07-11-17

Représentations au Club de l'Âge d'Or:

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, que Monsieur Yvon Gagné soit le représentant délégué au Club de l'Âge d'Or et que Monsieur Alain Boucher soit le substitut.

Adopté

No-188-07-11-17

Représentations au Comité du Patrimoine de l'École du Rang 2:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, que Monsieur Yvon Gagné soit le représentant délégué au Comité du Patrimoine de l'École du Rang 2 et que Monsieur Ghislain Désaulniers soit le substitut.

Adopté

No-189-07-11-17

Représentations au Comité du 100e:

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, que Madame Angèle Auger soit le représentant délégué au Comité du 100e et que Monsieur Yvon Gagné soit le substitut.

Adopté

No-190-07-11-17

Pro-maire:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, que Monsieur Yvon Gagné soit nommé maire suppléant.

Adopté

No-191-07-11-17

Représentations à la MRC:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe. Il est résolu de nommer Monsieur Yvon Gagné comme maire suppléant et agira comme substitut au maire pour les assemblées de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest.

Adopté

Rencontre de travail pour le budget:

Après concertation, il fut convenu que la rencontre de travail se déroulerait mercredi le 22 novembre prochain à 18h30 à la salle du conseil.

No-192-07-11-17

Procédure de vente pour non-paiement de taxes:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'autoriser l'envoi d'un courrier recommandé dans le dossier vente pour non-paiement de taxes au citoyen concerné.

Adopté

Offre d'achat du couvent:

Après concertation, il fut convenu de revenir sur cet item, lorsque les réparations nécessaires seront effectuées.

Renouvellement COMBEQ:

Il fut convenu d'attendre de voir la nécessité de cet outil avant de procéder à son renouvellement.

No-193-07-11-17

Formation sur le comportement étique:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'inscrire Madame Cindy Demers et Monsieur Richard Coulombe, à la formation sur le comportement éthique. Le coût d'inscription est de \$287.52 taxes incluses par personne. La dite formation se déroulera à Macamic le samedi 27 janvier 2018 de 8h30 à 16h00.

Adopté

No-194-07-11-17

Xérox:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, d'effectuer le renouvellement de contrat au tarif de \$387.28 pour un an.

Adopté

Suivi C.F.N.O.:

Les travaux pourront être effectués bientôt.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

Dépôt du plan d'affaires abrégé du nouvel office d'habitation :

Madame Rachel Barbe fit le dépôt du plan d'affaire abrégé du nouvel office d'habitation.

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi sur les travaux à effectuer :

- **Infiltration d'eau au centre communautaire :**
Pas encore réglé.
- **Fossés dans le chemin des Sables :**
Les travaux furent complétés et Monsieur le maire en est très satisfait.
- **Identification et nettoyage des ponceaux et installation des nouveaux panneaux de signalisation:**
Sous la responsabilité de Monsieur Mario Beaupré, les travaux devraient être exécutés sous peu.

No-195-07-11-17

Résolution autorisant un dernier grattage de tous les rangs avant le gel:

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Angèle Auger, d'autoriser un dernier grattage de tous les rangs avant le gel et ce, si nécessaire.

Adopté

No-196-07-11-17

Résolution concernant l'embauche du préposé au déneigement manuel :

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, de procéder à l'embauche de Monsieur Daniel-Thomas Côté au titre de préposé au déneigement manuel.

Adopté

No-197-07-11-17

Résolution concernant l'achat d'une souffleuse électrique :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'autoriser l'achat d'une souffleuse électrique. Le consentement de Monsieur Marcel Cloutier est nécessaire avant de procéder à l'achat.

Adopté

No-198-07-11-17

Soumission de M. Roy Électrique (centre communautaire):

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyer par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'autoriser une dépenses de \$600.00 au centre communautaire pour l'ajout d'une lumière extérieure sur le côté de la rampe pour personne handicapée ainsi que de changer la lumière existante située au-dessus de la porte principale pour une lumière au DEL.

Adopté

HYGIÈNE DU MILIEU

No-199-07-11-17

Adjudication du contrat 2017-08 concernant la recherche en eau souterraine :

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour la recherche en eau souterraine, l'ouverture s'est déroulée le mardi 24 octobre 2017 à 11h00 au bureau municipal, en présence de Madame Nathalie Ayotte, directrice adjointe et de Madame Mélanie Déry, coordonnatrice du 100^e. Les offres sont les suivantes :

Forages LBM

- \$79,562.70

Puitbec

- \$66,656.76

Bernard Lizotte et Fils

- \$108,795.09

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'octroyer le dit contrat de recherche en eau souterraine à Puitbec au montant de \$66,656.76. Il est mentionné que l'hydrogéologue en charge pourra faire cesser le forage des puits ciblés lorsque les résultats escomptés seront trouvés. Il ne sera donc peut-être pas nécessaire de procéder au forage de 5 puits.

Adopté

LOISIRS

URBANISME

No-200-07-11-17

Résolution concernant le plan régional des milieux humides et hydriques :

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (projet de loi 132) a été sanctionné le 21 juin dernier par l'Assemblée nationale;

- CONSIDÉRANT QUE** Ce projet de loi oblige chaque MRC à adopter un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);
- CONSIDÉRANT QUE** le PRMHH identifie les milieux humides et hydriques (marais, lacs et cours d'eau) qui méritent une protection particulière, ceux qui doivent être restaurés, les règles d'utilisation du sol sur et autour de ces milieux humides et un plan d'action;
- CONSIDÉRANT QUE** ce plan s'applique au territoire du domaine privé soit 51% du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO);
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC aura 5 ans pour élaborer le PRMHH et par la suite, elle devra le réviser à tous les 10 ans;
- CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Environnement lancera, d'ici 2 ans, un programme de subvention pour la restauration et la création de nouveaux milieux humides et que ce programme de subvention pourra être délégué aux MRC qui le désirent;
- CONSIDÉRANT QU'** aucune compensation financière n'est prévue pour cette nouvelle responsabilité dévolue aux MRC;
- CONSIDÉRANT** la demande d'appui des MRC;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRCAO est très impactée par ce projet de loi;
- CONSIDÉRANT** l'ampleur de la tâche, en termes de ressources financières et humaines, pour l'identification et la caractérisation des milieux humides et hydriques sur un territoire aussi vaste que celui de la MRCAO;
- EN CONSÉQUENCE,** proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Richard Coulombe et unanimement résolu:

- **D'APPUYER** la démarche des MRC;
- **DE DEMANDER** ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) qu'une aide financière soit prévue pour les MRC afin de permettre l'embauche de ressources qui identifieront et caractériseront les milieux humides et hydriques du territoire;
- **DE TRANSMETTRE** cette résolution au MDDELCC,

Adopté

No-201-03-10-17

Résolution concernant la compensation financière pour les travaux affectant un milieu humide:

- CONSIDÉRANT** l'adoption par Assemblée nationale du Québec, du projet de loi 132 sur la conservation des milieux humides et hydriques;
- CONSIDÉRANT** les mesures transitoires prévues aux articles 51 et suivants de ce projet de loi prescrivent, dans l'attente de la publication de règlements par le gouvernement, des compensations financières systématiques pour tous travaux affectant un milieu humide ou hydrique, sauf exceptions, qui vont bien au-delà de tout ce qui avait pu être exigé à ce jour en pareille matière;
- CONSIDÉRANT QUE** ces mesures transitoires s'appliquent de façon générale et ne font pas abstraction des organismes publics, en particulier des MRC et des municipalités, qui doivent intervenir dans les milieux humides ou hydriques pour l'entretien et pour la réalisation de travaux d'infrastructure

publique, dans certains cas, appartiennent au Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT les obligations existantes dans la loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau ainsi que dans la loi sur la conservation du patrimoine naturel;

CONSIDÉRANT les impacts financiers des mesures transitoires du projet de loi 132 sur la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

EN CONSÉQUENCE, proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné et unanimement résolu: que le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest:

- a) **DÉPLORE** l'absence d'exemption de compensation pour les MRC et les municipalités dans le projet de loi 132;
- b) **DEMANDE** au Gouvernement du Québec et à l'Assemblée nationale d'exempter les organismes municipaux, les municipalités et les MRC de tout paiement de compensation, que ce soit de façon transitoire ou permanente;
- c) **QU'**une copie de la présente résolution soit transmise copie conforme aux associations municipales, aux MRC, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les Changements climatiques.

Adopté

Projet de mise en forme à déposer au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux :

Le projet est remis en 2019.

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

Parade du 100^e – autorisation pour circuler dans les rues de la municipalité:

À discuter à la prochaine réunion par faute d'informations.

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

- | | | | |
|----------------------------|---|---|---|
| Service des Loisirs | : | ▪ | Le dôme hanté a très bien fonctionné. |
| Comité Jeunesse | : | ▪ | Rien |
| O.M.H. | : | ▪ | Le processus du regroupement est enclenché et "Arc-en-ciel" est le nom retenu pour le regroupement. |
| Comité Bellefeuille | : | ▪ | Rien |
| M.R.C. | : | ▪ | Rien |
| Régie des déchets | : | ▪ | Rien |
| École du Rang 2 | : | ▪ | Rien |
| Âge d'Or | : | ▪ | Rien |

- Régie des incendies :** ▪ La régie va devoir effectuer un emprunt bancaire à la Caisse Populaire pour le financement du nouveau camion et la régie va devoir adopter un règlement pour les habits des pompiers qui sont à changer aux 10 ans.

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22h15.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.